

Para-cuir

elle et talons Para-Cuir
durée de vos chaussures,
le froid aux pieds et ne
s. Economie 50 %
fondre. Cet article n'est
ni du caoutchouc, sa
es plus faciles. Fabriqué
in de vente: **Narbol**,
ron 20, Lausanne.

JEY Etienne Chaus-
Rue de Gruyères,

ctor NÆF, Rue de
menade 72, Bulle.

le fille sérieux
erche place
asin, accepterait place de
chambre ou bonne dans
oigné.
er à **Publicitas Bulle,**
37 B. 492

A louer
appartement

VENDRE
bâtiment

nts, écurie et 2 jardins ;
rait pour magasin.
esser à **M. TONIOLI**
s, en face de la Maison
La Tour-de-Trême.

tique de campagne

et homme sobre et actif
est demandé
me famille, fort gage.
s. à **Publicitas, Bulle,**
16 B. 459

te juridique.

de des Poursuites de la
vendra aux enchères pu-
samedi 10 mars pro-
ch 10 heures, au do-
M. Etienne Tognoli,
reneur, à La Tour-
me:
m de planches.
aura lieu à tout prix.
alle le 6 mars 1923.

de bois de feu.

12 mars, dès 14
à la Gîte des Vil-
ère Le Pâquier, les
és exposeront en vente
de mises publiques: **30**
de sapin et un cor-
ombre de tas de
z-vous sur place.
Les exposants: **ossu et Baumann.**

VENDRE

ager à deux trous
tat, et un **clapier**, six
s. à **Publicitas, Bulle,**
86 B.

n cherche

domestique
ve Wyssmüller, en
Bulle.

A vendre

usieurs brebis
ages, chez **M. François**
n, à Marsens.

isse d'Hotel

r. **1.70** le kilo; **petits**
s à planter; **ferra** très
chez **M. Louis Rouiller,**
ens.

VENDRE

ne cintreeuse
it bon état.
ie Georges Dunand,
chal, Bulle.

une personne

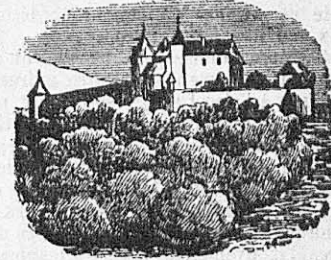
sant bien la tenue d'un
et aimant les enfants
erche place
veuf.
s. à **Publicitas Bulle,**
771 B. 493

DEMANDE

ne jeune fille
servir au café et aider au
504
s. à **Publicitas, Bulle,**
789 B.



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, art. 8^h 12^h 15^h (d. j. f. 15^h) 20^h. BULLE, dép. 6.— 10^h 13^h (13^h) 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.**
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Parti radical suisse.

Samedi et dimanche a eu lieu à Soleure, sous la présidence de M. le conseiller aux Etats Schöpfer, l'assemblée ordinaire des délégués du parti radical-démocratique suisse. Environ 300 délégués et des adhérents au parti de Soleure et environs assistaient à la première séance tenue samedi soir et qui a été marquée par un rapport de M. Schöpfer sur l'activité du Comité central au cours de la période administrative écoulée.

L'assemblée a pris acte de ce que les négociations au sujet du nouveau vorort et de l'élection du nouveau président central n'ont pas encore pu aboutir. Elle a donné au Comité central mandat de les poursuivre et elle l'a autorisé, sous réserve de ratification par le prochain congrès, à procéder lui-même à la désignation du nouveau vorort ainsi que du président central. Zurich est au premier rang.

Ont été élus au Comité central, pour remplacer les membres sortants, MM. Billieux, conseiller national, Porrentruy, Meyer, conseiller national, Zoug, Stöhler, conseiller national, Birsfelden, et Moriaud, conseiller aux Etats, Genève. Les autres membres du Comité central ont été réélus. Les diverses commissions du parti ont été également confirmées avec quelques désignations complémentaires de représentants de la Suisse romande.

La deuxième séance, tenue dimanche matin, réunissait plus de 400 délégués ayant droit de vote ainsi que d'autres membres du parti; MM. Sulzer, conseiller national, Winterthour, et Scherer, conseiller aux Etats, Bâle, ont exposé leur thèse, déjà développée par la voie de la presse, en ce qui concerne l'initiative douanière et les bases en droit public des restrictions d'importations.

Au cours de la discussion qui a suivi, la parole a été prise notamment par MM. Couchepin, conseiller national, Valais, Flückiger, rédacteur, St-Gall, Wettstein, conseiller aux Etats, Zurich, ainsi que par M. le conseiller fédéral Scheurer.

Aux applaudissements nourris de l'assemblée, le président de la Confédération a défendu les mesures extraordinaires de la Confédération, mesures fondées sur le terrain légal et qui se sont avérées nécessaires pour la sauvegarde de l'économie nationale. Il a annoncé que le Conseil fédéral sera vraisemblablement en mesure de présenter le nouveau tarif douanier général aux Chambres fédérales dans la session de juin.

L'appel permet de constater la présence de 282 délégués ayant droit de vote.

La thèse de M. Sulzer sur l'initiative douanière.

Après liquidation de quelques amendements, la thèse soutenue par M. le conseiller national Sulzer a été adoptée à l'unanimité dans un texte dont voici une traduction:

« L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse constate:

1. Que la révision des principes posés à l'article 21 de la Constitution fédérale exclut normalement et pour des temps normaux toute politique douanière protectionniste unilatérale.
2. Que le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale, en édictant le tarif d'usage de 1921, ont agi dans le cadre des compétences qu'ils tiennent de la Constitution.

3. Que, considéré dans son ensemble, ce tarif d'usage répond aux circonstances extraordinaires du moment et que c'est à tort qu'on lui a attribué des effets dont les causes résident nettement ailleurs.

4. Que, d'après l'assurance donnée par le Conseil fédéral et d'après la décision de l'Assemblée fédérale, le projet de nouvelle loi sur les douanes et de tarif général doit être escompté pour le 1^{er} octobre 1924 au

plus tard, que ce projet une fois discuté par l'Assemblée fédérale, sera soumis à la décision du peuple suisse,

déclare:

1. Que la brusque abrogation du tarif d'usage compromettrait gravement la solidité et la sécurité des bases économiques du pays et entraînerait aussi une aggravation très considérable des difficultés de la situation actuelle.

2. Que le fait d'exclure dans l'avenir les arrêtés fédéraux sans clause référendaire en matière douanière rendrait certainement des plus difficiles l'adaptation nécessaire aux circonstances extraordinaires.

3. Que l'acceptation de l'initiative nous laisserait entièrement désarmés dans les négociations pour les traités de commerce et compromettrait gravement à cet égard notre position vis-à-vis de l'étranger.

4. Qu'en outre, son acceptation porterait à nos finances sur le terrain fédéral une atteinte qui mettrait la Confédération dans l'impossibilité définitive de réaliser des tâches urgentes; qu'elle nuirait fatalement dans des conditions les plus néfastes à notre crédit national.

Décide qu'il y a lieu de rejeter l'initiative douanière et d'entreprendre une efficace campagne d'information.

M. le conseiller fédéral Schulthess avait adressé son salut à l'assemblée par un télégramme dans lequel il insistait sur le fait que, devant la gravité de l'heure, les intérêts particuliers devaient être relégués au second plan. Le parti radical, disait-il, abandonnerait ses propres principes et renierait son passé s'il ne se levait pas unanime contre l'initiative qui livrerait notre économie nationale sans défense à l'étranger et ruinerait les finances de la Confédération.

L'assemblée répondit à ce télégramme par une déclaration attestant la confiance toujours entière du parti.

Le banquet, servi dans la salle des concerts, a été marqué par plusieurs toasts. M. Scheurer, président de la Confédération, notamment, a bu à la confiance mutuelle au sein du parti. M. Moll (Bienna), ancien conseiller national, a exprimé aux Soleurois les remerciements de tous pour l'excellente organisation de cette manifestation.

Les dividendes dans l'industrie.

Tous ceux qui en veulent à l'organisation actuelle de la société s'appliquent depuis des années à en démontrer les défauts et en dénoncer les injustices. Et un de leurs arguments favoris et qui fait le plus d'impression sur l'esprit des masses, c'est cette affirmation toujours répétée des énormes dividendes distribués aux capitalistes et prélevés sur le travail des ouvriers. A l'appui de cette thèse, on publie de temps à autre des listes de sociétés anonymes avec les chiffres de bénéfices et les répartitions aux actionnaires. Seulement dans ces listes soigneusement expurgées ne figurent jamais les innombrables entreprises industrielles qui sont en déficit ni même celles qui ne tournent que tout juste et où le dividende est une rareté.

Une statistique exacte et une argumentation honnête ne devraient pas laisser ignorer à côté des bénéfices les pertes subies par l'industrie. Cette statistique existe. Elle est publiée par le Bureau fédéral de statistique, et les résultats de ce travail ont fait l'objet d'une intéressante étude due à un collaborateur de la « Fédération horlogère ». La statistique officielle porte sur l'année 1920 et sur la plupart des sociétés anonymes dont le capital dépasse fr. 500.000. — Avec l'appui de l'Administration fédérale des contributions, le Bureau fédéral de Statistique est parvenu à englober dans son enquête le 86 % du capital engagé dans

des sociétés anonymes en Suisse. Et le principal résultat de son enquête marque éloquemment les premiers effets de la crise sur les capitaux industriels: de 6,73 % qu'elle était en 1919, la moyenne du dividende s'est abaissée à 5,89 %, presque d'un point entier. On peut imaginer que l'enquête sur 1922 montrera une situation encore moins réjouissante.

A l'exception des sociétés d'assurances et de quelques petites catégories professionnelles (industrie graphique, industrie du cuir, industrie du papier), toutes les industries suisses participent à cette baisse subite du dividende. C'est dans les entreprises commerciales et dans l'industrie des machines, l'horlogerie comprise, que la chute est la plus sensible. Pour les banques, déjà la baisse est aussi plus forte qu'on ne penserait: 5,83 contre 6,76. Elle est encore plus accentuée dans l'horlogerie: 5 % au lieu de 6,77 %, dans les fonderies et l'industrie des machines (7,35 au lieu de 10,20), elle est encore plus grave dans les industries du coton et de la soie, où elle atteint à 33 % sur l'exercice précédent. Et comme les dividendes antérieurs étaient beaucoup moins élevés dans l'horlogerie que dans ces deux dernières branches, il ressort du tableau général que, de toutes les grandes industries helvétiques, celles qui produisent, c'est l'horlogerie qui distribue en 1920 le plus faible dividende moyen: 5 %. La constatation a son importance; elle n'est pas infirmée par le plus faible rendement de l'industrie hôtelière (0,24 %) qui n'est pas à proprement parler une industrie. Elle tient bien davantage du commerce que de l'industrie.

Pour l'horlogerie, la statistique du Bureau fédéral est appliquée à 58 sociétés anonymes, au capital global de 70 millions de francs. Elle paraît donc assez complète. Outre les renseignements généraux que nous venons de citer, elle a fourni quelques indications de détail que nous relevons en parcourant les tableaux très complets qui l'accompagnent.

Des 58 sociétés examinées, il s'en trouve 36 qui ont distribué un dividende, même modeste, en 1920, et 22 qui n'en ont point versé du tout. Les premières représentent un capital global de 46 millions de francs, sur les 70 du total; leur dividende moyen se chiffre à 7,57 pour cent, ce qui est assez peu de chose. Quant aux plus malheureuses, celles qui n'ont rien « donné », leur capital global se chiffre par 24 millions. Il est donc établi qu'en 1920, une année où la crise n'avait pas encore atteint son maximum d'intensité, plus du tiers des capitaux engagés dans les sociétés anonymes de l'horlogerie suisse n'ont reçu aucune rémunération. On vient de voir que pour les autres, la rémunération fut plutôt faible.

Les lecteurs habitués aux statistiques détaillées apprendront avec quelque intérêt que, parmi les 36 sociétés anonymes qui eurent le plaisir de servir un dividende en 1920, le plus grand nombre (20) se tintrent à un taux inférieur ou égal à 7 %, la plupart d'entre elles ne dépassant pas 6 %. Les plus privilégiées, avec un capital de 16 millions seulement, dépassèrent le 7 %; on peut penser sans beaucoup d'imagination qu'elles n'eurent pas l'occasion de recommencer, l'année suivante. C'est la prochaine publication du Bureau fédéral de Statistique qui nous en apportera la preuve.

En attendant, le ressort de la statistique ci dessus commentée qu'en 1920 déjà la légende des fabuleux dividendes ne se soutenait plus. Il est évident que les résultats de

1921 et 1922 donneront la preuve plus nette encore que le capital industriel n'est pas le privilège que l'on prétend, dans les milieux où l'on ne songe qu'à discréditer le rôle du capital pour pousser à la destruction du régime économique basé sur le principe de la propriété.

Livraison de céréales indigènes.

Jusqu'au début de mars, un total de 5.000 wagons de céréales indigènes, de dix tonnes chacun, ont été livrés à l'administration fédérale des céréales. Les livraisons parvenues depuis lors ne sont pas considérables et elles cesseront fort probablement à la fin de mars. On peut d'emblée estimer, sans risque d'erreur sérieuse, que la quantité de céréales panifiables récoltées l'année dernière et livrées à l'administration ne dépassera pas les 5.500 wagons. Il y a une année, la quantité était montée à 9.000 wagons.

Ces chiffres nous révèlent, dans une certaine mesure, le fléchissement qui s'est produit l'année dernière dans la récolte des céréales. Il ne faut toutefois pas oublier que, cette année, les producteurs ont éprouvé des craintes en présence de la situation troublée de l'Europe et que d'aucuns ont retenu chez eux plus de céréales que n'en exigent leurs besoins journaliers, d'ici à la prochaine récolte. Le seigle a été livré en quantité à peu près égale qu'en l'année 1921; les livraisons de froment et d'épeautre ont par contre subi une réduction de moitié et plus, par rapport à l'année dernière. La misérable récolte d'avoine n'entre pas ici en considération, car la Confédération n'achète, comme on sait, que des céréales panifiables. Mais, pour nos paysans, la perte n'en demeure pas moins fort sensible et nombre d'entre eux seront obligés d'acheter de l'avoine.

On réalise aussi à quel point la qualité de la dernière récolte fut défectueuse, en présence de nos marchés de printemps, où les semences n'ont jamais été si rares.

Le 30 % environ des céréales panifiables ont été livrées par la Suisse française; le canton de Berne en a livré une quantité équivalente et le reste, soit le 40 %, se répartit sur les autres cantons.

Les 5.000 wagons parvenus à la Confédération représentent une valeur d'environ 22 1/2 millions de francs. Si l'on ajoute à cette quantité les livraisons qui s'effectueront dans le courant de mars, on peut estimer à 3.500 wagons la diminution de la récolte de 1922 par rapport à celle de l'année précédente, ce qui correspond à une perte de 15 1/2 millions de francs pour notre agriculture.

Bonne affaire pour la Suisse.

Une nouvelle convention commerciale a été signée entre le Canada et la France. Ce dernier pays accorde au Canada le tarif minimum pour certains produits, des réductions assez importantes pour un bon nombre d'articles. De son côté, le Canada concède à la France le traitement de la nation la plus favorisée et des réductions sur le tarif intermédiaire pour les autres marchandises.

Or, voici en quoi la Suisse est intéressée de près. Notre pays jouissant au Canada de la situation de la nation la plus favorisée, il s'ensuit que les réductions de tarif accordées à la France et le tarif intermédiaire pour les produits ne bénéficiant pas d'une

telle concession, s'appliqueront désormais aux marchandises suisses.

Les marchandises qui bénéficient de ce nouveau traitement sont entre autres : les parfums à l'alcool et les spiritueux parfumés, les préparations médicinales, chimiques et pharmaceutiques, la parfumerie, la dentelle et les broderies, le fromage, les articles en aluminium, les horloges, les montres, les enregistreurs de l'heure, les clefs d'horloges et de montres, les caisses d'horloges et mouvements d'horloges, les appareils pour téléphones et télégraphes, les batteries électriques et galvaniques, les moteurs électriques, les dynamos, générateurs et isolateurs de toutes sortes, différents articles de la branche textile, les instruments de musique de toutes sortes, bijoux, etc.

La nouvelle ne peut avoir qu'un heureux écho dans nos milieux industriels.

A L'ÉTRANGER

GRÈCE

Nauffrage. — 150 morts.

Le remorqueur faisant le service entre l'arsenal de Salonique et le Pirée (port d'Athènes), a sombré, à quatre heures de l'après-midi, samedi, à la suite d'une tempête, près de l'îlot de Psitallia. Sur les quatre cents passagers, presque tous les marins grecs, environ 150 ont été noyés.

FRANCE

Quatorze personnes mordues par deux taureaux enragés.

Deux jeunes taureaux des communes de Boisset et de Rouziers, arrondissement d'Aurillac (Cantal, France), ayant été mordus par un chien enragé, ont été pris d'un violent accès de rage et ont mordu à leur tour quatorze personnes leur faisant des blessures assez graves.

Les taureaux ont été abattus à coups de fusil. Les 14 victimes ont été dirigées sur l'Institut Pasteur à Paris.

Interpellation de M. Louis Blanc sur la Commerciale.

Suite à notre article du 23 février, nous publions aujourd'hui la réponse de M. Blanc :

M. le Président. M. Blanc est-il satisfait de la réponse du Gouvernement ? Il peut en quelques mots, s'il le croit nécessaire, justifier sa manière de voir, mais non recommencer ou amplifier le développement de son interpellation.

L'Interpellateur. J'avais prévu l'exposé et les conclusions que nous venons d'entendre. Je constate que M. le Directeur des Cultes a omis de répondre sur un point.

M. le Directeur de la Justice. Lequel ?
L'Interpellateur. Je vous ai demandé si tous les créanciers de la Commerciale seraient mis sur le même pied ; en d'autres termes si un particulier quelconque peut obtenir auprès de la Banque de l'Etat le même avantage que celui qui est offert aux bénéficiaires curiaux.

M. le Directeur de la Justice. Il est loisible à chacun de proposer à la Banque de l'Etat un placement à long terme de ses titres de la Commerciale ; mais la Banque examinera chaque cas isolément.

L'Interpellateur. J'espère que la presse prendra bonne note de cet avis au public.

M. le Directeur de la Justice. Ce n'est pas à dire que la Banque soit contrainte de faire les mêmes conditions à chaque créancier. L'importance de la somme entre évidemment en ligne de compte.

L'Interpellateur. Je suis heureux des déclarations de M. Perrier. Je prends acte, notamment, qu'il a reconnu que, antérieurement à la catastrophe de la Banque commerciale et avant le changement de la raison sociale, le clergé avait l'autorisation d'y placer les fonds provenant des bénéficiaires curiaux. Mais au moment où la Banque cantonale, modifiant son statut juridique et sa titularité, est devenue la Banque Commerciale, les communes, les paroisses les justes de cures ont-ils été avertis par un circulaire officielle du changement intervenu ? Les a-t-on prévenus que la nouvelle banque ne pouvait plus se réclamer de la garantie de l'Etat ? Cela n'a pas été fait et je le regrette, car l'on aurait pu ainsi empêcher ou restreindre bien des pertes d'argent.

On nous dit maintenant que chaque créancier peut aller traiter avec la Direction de la Banque de l'Etat. Oui, mais celle-ci lui accordera-t-elle le même traitement qu'aux bénéficiaires des cures ? M. le Directeur des Cultes n'a pas osé l'affirmer.

Le même magistrat a laissé entendre qu'à défaut de la Banque de l'Etat, d'autres établissements de crédit seraient prêts à faire au clergé, contre remise de ses dépôts, des conditions plus favorables que cel-

les du Concordat de la Banque commerciale. Je ne veux pas le contester, car les établissements privés sont libres d'agir comme ils l'entendent. Je connais, pour ma part, une banque qui a souvent prêté aux paroisses à de meilleures conditions que l'établissement officiel. Elle est prête à recevoir les dépôts du clergé et à les garantir, s'il le faut, par une bonne couverture en titres d'emprunts de l'Etat.

Pour en revenir à l'objet propre de ce débat, je suis heureux que le clergé, qui ne jouit pas de larges prébendes et qui a été très éprouvé par la cherté de la vie durant la guerre, perde le moins possible dans l'affaire de la Commerciale. Il est évident que, dans le budget d'un prêtre, 2% ou 4% d'intérêt représente une différence appréciable.

Une partie du clergé, à un moment donné, avait un peu trop appuyé la Banque Commerciale ; mais je ne veux pas revenir là-dessus. Tant mieux pour Messieurs les curés si la Banque de l'Etat ne leur en tient pas rigueur. Seulement, la justice exigerait que tout le monde pût prétendre au même traitement.

(*Réd.*) Nous disons en toute sincérité que l'interpellateur estime avoir fait son devoir ; il a voulu être fidèle au serment des députés qui a la teneur suivante et qu'il n'est pas inutile de rappeler ici :

« En présence du Dieu Tout-Puissant, je jure d'observer et de maintenir fidèlement la Constitution et les lois de l'Etat, de respecter les lois et les libertés du peuple et des citoyens (c'est nous qui soulignons, *réd.*) et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de mon mandat, aussi vrai que Dieu m'assiste. »

Il ne suffit pas de rappeler à tout moment la belle devise « Fais ce que dois, advienne que pourra » il faut l'appliquer.

GRUYÈRE

Accident mortel. — Samedi après midi, est mort à Riaz, dans des circonstances tragiques, M. Martin Moret, de Vuadens, domestique de campagne chez Mme Vve Arsène Gremaud.

Occupé comme d'habitude de préparer le fourrage pour le bétail, Martin Moret voulut monter sur un banc de regain. Comme on le fait malheureusement trop souvent, au lieu de prendre l'échelle de la grange, il se servit, pour le gravir, de la fourche qu'il planta dans le flanc du tas. Ce banc était étroit à cet endroit et le poids du corps sur la fourche le fit verser. Une masse de fourrage, de la contenance de trois chars, tomba sur le pauvre Moret. Ce n'est que quelques instants après que, ne l'apercevant pas, on le chercha et on le découvrit sous le tas. Mais il était trop tard, car, malgré les prompts secours, on ne trouva qu'un cadavre. L'infortuné a dû être étourdi par le choc et étouffé.

Martin Moret, âgé de trente et quelques années, était depuis douze ans au service de la famille Gremaud. C'était un brave et honnête garçon, travailleur, qui avait toute la confiance de ses maîtres. Il était affable et aimé de tous ceux qui le connaissaient.

Nous présentons aux familles parentes et à la famille Gremaud, très affectée par ce deuil, nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Cours de jeunes tireurs. — Comme chaque année, à pareille époque, la Société des Carabiniers de Bulle organise un cours de jeunes tireurs pour l'instruction préparatoire au service militaire des jeunes gens de 18, 19 et 20 ans. Ce cours, qui sera dirigé par M. Duriaux, chef de tir, chez lequel les participants sont priés de s'inscrire, commencera dimanche prochain, 18 courant, à 8 heures du matin, au stand du Verdol.

(Pour plus amples renseignements, voir l'annonce y relative.)

Concert de dimanche. — Gracieusement invités par le *Club des Patineurs*, nous nous sommes rendus dimanche soir à sa brillante soirée qui, nous osons bien le dire, a remporté un grand succès. Aussi nous lui adressons nos plus chaleureux compliments.

La pièce *Le monde où l'on s'ennuie*, de Pailleron, œuvre très difficile à interpréter, en raison de sa finesse et des nombreuses difficultés qu'elle comporte, fut rendue au maximum de ce que l'on peut demander d'un groupe d'amateurs. Il y eut bien quelques petits flottesments inévitables, mais que les acteurs surent aplanir avec beaucoup de tact. Les rôles furent bien tenus, voir même quelques uns parfaitement.

Mlle Margot nous a vraiment ravies de ses superbes productions. C'est avec une religieuse attention que tout l'auditoire sui-

vit cette belle musique, que seule, chez nous, Mlle Margot est à même d'interpréter. Au piano, Mme Luthy Desbiolles, sut, avec tout le talent et la finesse que nous lui connaissons depuis longtemps déjà révéler l'accompagnatrice la mieux qualifiée de Mlle Margot. A ces deux artistes va toute notre admiration.

A l'entracte, l'orchestre F. G. M. nous fit entendre quelques belles productions de son répertoire.

Il serait vraiment regrettable d'arrêter là notre relation sur une si belle soirée, aussi, nous avons le grand plaisir d'annoncer que dans notre prochain numéro, nous lui consacrerons un compte-rendu plus détaillé.

Nomination. — Dans sa séance de lundi soir, le Conseil communal de Bulle a nommé au grade de capitaine du Corps des Pompiers de la Ville, M. Fritz Zaugg, premier lieutenant, en reconnaissance de ses bons services et de son attachement au Corps de défense.

Nos félicitations.

CHRONIQUE SPORTIVE

La Hongrie bat la Suisse par 6 buts à 1.

Tel est le résultat brutal de ce match qui s'est joué dimanche après midi sur le terrain du Lausanne-Sports, à la Pontaise, devant 12,000 spectateurs environ.

Il est 3 h. 05 lorsque l'équipe hongroise pénètre sur le terrain. La foule l'applaudit à tout rompre pendant que le Corps de musique l'*Union instrumentale* joue l'hymne national hongrois. Puis, c'est au tour de l'équipe suisse de franchir les barrières du *ground*, saluée par tous les spectateurs qui, tête découverte, écoutent comme eux du reste l'hymne national suisse. Le moment est solennel. Les équipes se rangent ensuite dans la composition suivante :

Hongrie : Buts : Platko. Arrières : Vogel II et Vogel III. Demis : Kertész II, capitaine, Hajos, Blum. Avants : Opata, Molnar, Orth, Hirzer, Weisz. (Jersey blanc avec écusson, culotte blanche).

Suisse : Buts : Cérésolo. Arrières : Fehlmann, Bouvier. Demis : Füssler, Pichler, Richard. Avants : Ramseyer, Abegglen II, Leiber, Pache, Martenet. (Jersey rouge avec croix, culotte blanche).

On constate tout d'abord que la Suisse est handicapée par l'absence de Schmiedlin, de Berne, qui, malade, a été remplacé par Pichler, de Genève. A 3 h. 10, le commencement des hostilités est sifflé. La Suisse a le coup d'envoi. D'emblée on se rend compte que le match va être palpitant au possible. A la 10^{me} minute Opata s'échappe, descend sur les buts de Cérésolo et à 15 mètres envoie un shoot ; le goalkeeper retient, mais... la balle passe entre ses jambes et c'est goal. Tout le restant de la première partie est intéressant, haqué cependant trop souvent par l'arbitrage. Mi-temps 1 à 0. Les conversations vont leur train. De toutes parts on espère que nos petits Suisses feront en sorte de remonter le résultat déjà acquis par leur adversaire.

A 4 h. 05, la partie reprend. L'équipe hongroise, avec brio, attaque sans discontinuer. Nos arrières, débordés, ne peuvent résister et à 10 minutes d'in-

tervalle les Hongrois marquent successivement les 2, 3, 4 et 5^{me} buts. Ce résultat obtenu dans un aussi court laps de temps retombe en grande partie sur Cérésolo qui a fait le plus mauvais match de toute sa carrière. Est-ce l'affolement qui le paralysait ? Est-ce le trac ? Il reste encore dix minutes à jouer. L'équipe suisse se réveille et réussit à sauver l'honneur par Abegglen II, puis la Hongrie marque encore le sixième but, puis la fin est sifflée. Ce résultat, comme nous le disons plus haut, est renversant et nous ne devons l'attribuer qu'au jeu déplorable de notre gardien et à l'absence de Schmiedlin. Les arrières n'ont rien à se reprocher. Ils ont repoussé de nombreuses attaques et ont fourni un travail énorme. Des demis, Füssler fut merveilleux. Pichler n'a, malgré l'avis des Genevois, pas encore l'étoffe d'un international. Sa première partie fut satisfaisante, par contre la seconde était plus que médiocre. Les Hongrois n'eurent pas de peine à profiter de cette lacune pour amorcer toutes leurs échappées par le centre. Richard a démontré qu'il était un gros travailleur. Son match a été bon. En avant on a été trop lent. Abegglen II, Pache et Martenet furent les meilleurs. Ramseyer a été quelconque. Leiber, blessé, n'a pas pu faire usage de ses nombreuses qualités. Notre C. des A. ne serait-elle pas bien inspirée en essayant, pour notre prochaine rencontre internationale, à l'aile gauche, le frère d'Abegglen ? L'essai serait à notre point de vue heureux, car, dimanche, Ramseyer manquait de vitesse et ses reprises de balle laissaient à désirer. Abegglen II fut merveilleux. Son jeu contre les colosses hongrois était parfois étourdissant. Pache, moins brillant que d'habitude, a néanmoins fait un travail potable. Martenet, souvent mal servi, fit quelquefois de jolies choses.

Que dire de l'équipe hongroise ? Rien si ce n'est que du bien. Chaque joueur est à sa place et durant toute la partie qui s'est jouée il n'y en a pas eu un seul qui ait démontré qu'il n'était pas capable. Les passes, le dribbling, la façon de se démarquer, tout m'a paru formidable de science et de technique. On pourrait reprocher aux Hongrois d'avoir abusé de leur force physique et bien souvent nos petits joueurs furent impitoyablement *plaqués* sans que l'arbitre intervienne. L'équipe hongroise a poussé un peu loin l'usage de ce moyen anti-sportif.

La défaite de notre équipe, qui jusqu'à présent était considérée comme la meilleure que nous possédions, a jeté la consternation chez tous ses partisans. On ne s'explique pas une telle *pile* et, comme nous ne tenons pas à rééditer un tel exploit, il y aura lieu de modifier à nouveau notre équipe si nous ne voulons pas jeter le discrédit sur le football suisse qui était considéré très en progrès dans tous les milieux sportifs.

Ajoutons que l'organisation a été parfaite et les dirigeants du Lausanne-Sports et du Comité régional ont droit à toutes nos félicitations pour la manière avec laquelle ils avaient aménagé le terrain de la Pontaise qui est une place de jeu de tout beauté à l'heure actuelle. *Intérim.*

La Société d'Artillerie de la Gruyère

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Martin MORET

survenu accidentellement à Riaz.

L'ensevelissement a eu lieu à Vuadens ce matin. LE COMITÉ.

La Société des Carabiniers de Bulle organise, comme ces années passées, un

Cours de Jeunes Tireurs

selon l'ordonnance fédérale sur l'instruction préparatoire au service militaire des jeunes gens des classes 1903, 1904, 1905.

Le programme comprend :

1). Préparation au tir. — Connaissance de l'arme. Charger et retirer les cartouches. Exercice de mise en joue et de pointage. Manière de prendre le cran d'arrêt. Placement de la hausse.

2). Programme de tir :

a). Exercices préparatoires : Au moins 15 cartouches tirées en trois jours différents. Position à volonté.

b). Exercices principaux : 1. à 300 m. cible A, à terre, 6 coups. 2. à 200 m. » A, à genou, 6 coups.

A chaque exercice, 10 points et 4 touchés. Ceux qui ne remplissent pas ces conditions dans les six premiers coups doivent répéter une fois l'exercice. La Société des Carabiniers délivrera une **Mention honorable** pour 45 points et touchés.

Nous vous rendons attentifs que ce cours est entièrement gratuit, y compris la munition.

Les jeunes gens qui ont l'intention de suivre ce cours sont priés de s'inscrire jusqu'au 18 mars prochain auprès de M. DURIAUX, Chef de tir. **Le premier exercice aura lieu le dimanche 18 mars, à 8 h. du matin, au Verdol.**

C'est un devoir pour vous, jeunes gens, de sacrifier un peu de temps libre pour apprendre à connaître l'arme et à savoir s'en servir.

Donc, faites votre devoir, c'est le bien et l'honneur de notre chère Patrie Suisse. **Le Comité.**

BROC

Cours de coupe et de couture

par ancienne élève de l'Académie de coupe de Paris. Cours de l'après midi et du soir pour enseigner à faire soi-même robes et manteaux pour dames et enfants, lingerie et vêtements de garçons d'après méthode la plus simple et facile à comprendre.

Pour s'inscrire, s'adresser à l'Hôtel Bellevue, chez la Directrice.

Mises publiques.

Le soussigné exposera en mises publiques le mercredi 14 crt., à l'Hôtel du St-Jacques, à Vuisternens-dev.-Romont, tout son **chédail**, soit : faucheuse, herse à prairie et à champ, caisses à gravier, à purin et à tourbe, charrou, buttoir, voiture et autres objets trop longs à détailler. François Dévaud.

Le soussigné offre à vendre par voie de soumission, environ

120 STÈRES de BEAU FOYARD

préparés à port de camion, près de la chapelle du Pont du Roc et au bas des Invuettes, rière Charmey.

Les offres sont à déposer auprès du soussigné jusqu'au lundi 19 mars au plus tard.

Auguste RIME, anc. syndic à Charmey.

Tous produits pour drainages

chez 536

E. GLASSON & Cie

— BULLE —

ON DONNERAIT

à faner un domaine de 30 poses.

S'adresser à Léopold DUPASQUIER, à Vuadens. 541

A louer

en ville, pour le 1^{er} avril ou date à convenir.

joli logement

dépendances et balcon.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 844 B.

Explosifs.

Employez l'

„Aldorfite“

pour faire éclater 535

trons et pierres.

Effets merveilleux.

E. GLASSON & Cie

— BULLE —

A LOUER

pour 1^{er} mai un beau

LOGEMENT

bien situé à VILLARBENEY

Lumière électrique et jardin, si on le désire.

S'adresser à Célestin RUF-FIEUX, à Corbières.

95 ct.

Du MERCREDI 14 au SAMEDI 24 mars
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
dans tous les rayons

Fr. 1.45

SEMAINE POPULAIRE

Articles divers

Chaque lot mentionné ci-bas ne coûte que **95 ct.**

- 6 dz. boutons automatiques p. pantalons de messieurs
- 5 dz. boutons os noirs ou blancs, pour pantalons
- 5 cartes épingles tête porcelaine
- 6 paquets crochets et mailles blancs
- 5 paquets aiguilles à coudre
- 7 dz. imperdables différ. grand. noires ou blanches
- 4 p. extra-fort noir ou blanc
- 3 paq. lacets grosse écar
- 2 paires lacets Molière soie
- 36 lacets noirs p. souliers bonne qualité
- 3 paires lacets soul. en cuir
- 1 pièce de 10 m. cache-points ou feston blanc
- 6 m. dentelle ou entre-deux
- 1 paire de lacets soie noirs ou bruns p. souliers bas
- 3 m. élastique p. jarretelles
- 4 m. bordure toile cirée pour cuisine
- 5 bobines de bon fil à main noir et blanc, marque "Albion"
- 12 cartes de fil de lin noir
- 2 bobines bon fil à main noir ou blanc "Diamond"
- 1 paquet d'aiguilles à coudre

- 1 linge toilette nid d'abeille
- 1 pièce de broderie blanche de 4 m. 10
- 1 paire de très bons bas noirs p. dames
- 3 mouchoirs blancs av. initiales brodées, ourlés à j.

Articles divers à broder :

- poches à serviette, motifs coussins petits tapis, etc.
- 1 joli tapis genre gobelin
- 1 très jolie ceinture en cuir verni, p. dames
- 1 joli portemonnaie en similicuir, bon fermeoir
- 1 sac d'école en serpillère
- 1 paire de jolis boutons de manchettes très solides
- 1 forte canne avec pointe en fer p. Messieurs
- 25 boutons de col, jumelles
- 1 joli faux-col blanc, en caoutchouc, No 37-42
- 1 jolie cravate en soie couleur, p. Messieurs
- 1 sac de montagne
- 1 paire de chaussettes coton couleur p. messieurs
- 10 pattes élastiques pour bretelles
- 1 paire de bretelles élastiques p. garçons
- 1 blaireau et 1 bol p. raser
- 1 jolie papeterie 25 feuilles 25 enveloppes doublées
- 100 enveloppes blanches ou bleues bonne qualité
- 6 cahiers d'école
- 12 crayons à papier
- 1 portefeuille, 1 crayon et 1 carnet
- 20 cartes de vues de Bulle et de la Gruyère
- 1 paquet de 100 feuilles papier à lettres
- 1 très jolie boîte d'école
- 6 carnets de ménage
- 36 craies blanches pour ardoise
- 18 douz. de punaises
- 1 étui complet p. écolier et 3 cahiers d'école
- 3 blocs-notes
- 1 porte-bagages avec deux courroies
- 1 tapis guipure blanche pour table de nuit

- 1 gros morceau savon de Marseille véritable, le morceau de 350 gr.
- 1 brosse pour récurer
- 1 brosse à bouteille
- 1 brosse pour W. C.
- 1 savon Sunlight
- 1 bonne brosse à tapis
- 1 brosse à récurer
- 1 torchon rizette
- 1 frotoir en bassine pour récurer
- 1 cadre p. photographie
- 1 joli vase à fleur pour la chambre
- 1 joli verre av. init. doré
- 1 très joli saladier ou compotier en verre moulu
- 5 verres à vin très forts
- 4 jolis verres fin
- 1 grand sucrier en verre
- 3 bouteilles à lait p. enf.
- 1 grand verre blanc pour le lait et 1 cuillère
- 1 buffet à œufs à compartiments
- 30 boîtes d'allumettes suédoises
- 1 panier à service en bois dur
- 5 ceintres doubles en bois dur
- 1 pilon à pommes de terre
- 1 cuillère en bois
- 1 joli service à salade
- 1 marteau à viande
- 2 poches en bois
- 1 planche en bois pour découper
- 1 coupe-rave avec lame en acier
- 1 porte-rouleau pour papier W. C.
- 1 salière ou farinière en bois dur
- 1 porte-clefs avec 3 crochets et 1 boîte en bois ou métal pour torchon à poussière
- 1 corde à lessive de 15 m.
- 4 douz. pincées à linge avec ressorts
- 1 série de 3 paniers pour enfants, différ. grandeurs
- 1 déhautoir américain p. crème
- 1 poche en email
- 1 joli panier p. le marché
- 1 bougeoir en aluminium
- 1 poche à soupe en aluminium
- 1 casserole en aluminium
- 1 écumoir en aluminium
- 1 bidon en aluminium
- 1 assiette et 1 presse citron en aluminium
- 1 service pour touriste composé de 1 cuillère, 1 fourchette et 1 gobelet aluminium
- 1 sous-plat en métal p. bouteille
- 1 jolie boîte d'épices en fer décoré
- 1 joli plateau pour service avec une belle lame
- 1 miroir avec cadre en fer
- 1 pelle à charbon en fer, vernie noir
- 1 grand balai de chambre en coco

- 1 grande cuvette en fer blanc
- 1 porte-couvercle en fer pour 6 couvercles
- 1 grande boîte de graisse pour chaussures
- 1 toupine à beurre en grès bleu cont. 2 litres
- 1 touffet en terre à cuire
- 1 grand pot à lait en terre
- 1 plat à œufs en terre
- 1 saladier en terre jaune
- 2 bols en faïence blanche
- 1 moulin à poivre en bois dur
- 1 assiette à dessert, porcelaine, décorée filet or
- 1 tasse avec sous-tasse en porcelaine décorée et 1 cuiller
- 1 pot à lait en porcelaine
- 1 saladier en porcelaine décorée ou porcelaine blanche
- 1 assiette plate ou creuse en porcelaine blanche
- 1 bon couteau de table
- 6 cuillers à café

- 4 mouchoirs blancs p. dames ourlés à jour avec initiales brodées
- 6 mouchoirs blancs en batiste coton ourlés à jour
- 3 pochettes brodées, en batiste blanche
- 1 superbe pochette brodée en batiste blanche, avec jolies dentelles
- 4 mouchoirs couleur
- 1 maillot tricoté pour dame en coton éru ou blanc
- 1 cache-corset en toile blanche, broderie
- 1 linge pour essuie-mains, bonne qual. long. 80 cm.
- 1 bonne serviette de table en damassé blanc
- 1 joli linge de toilette en tissu éponge bonne qual.
- 1 très jolie bavette pr. enfants, avec broderie
- 1 chemise en toile blanche pour enfants
- 1 paire de bons ciseaux pour broder
- 1 pièce superbe broderie de St-Gall de 4 m. 10

- 1 joli portefeuille en cuir imitation
- 1 étui métal simili argent pour cigarettes
- 1 joli cadre p. photograph.
- 1 jolie boîte à mouchoirs ou à gants

- 1 grand plat à frire en aluminium avec manches pr. touristes
- 1 joli plat à pain en alum.
- 1 jolie louche en alum.
- 1 très jolie salière en alum. pour la table
- 1 jolie glace p. chambre, avec cadre en métal
- 1 superbe boîte à lettres en fer verni, avec bonne serrure et clef
- 1 superbe grand plateau pour service, en métal façonné
- 1 très bon cadenas av. clefs
- 1 grande boîte à café ou à sucre, en fer verni, av. jolis décors
- 1 grande passoire à bouillon, en fer-blanc
- 1 ramassoire en fer verni
- 1 grande cuvette en fer
- 1 garde-manger en treillis
- 1 grande nappe en fil de fer
- 1 puits à eau
- 1 porte-savon en email pr. la cuisine
- 1 casserole en email
- 1 cuvette en email
- 1 joli bougeoir en email
- 6 cuillères à soupe en fer, étamées
- 1 très bon couteau de table, lame en acier
- 1 très bonne corde à lessive, de 20 mètres
- 3 rouleaux papier p. W. C.
- 10 ceintres à habits
- 1 rouleau à pâte, bois dur
- 1 cuillère bois
- 1 petit banc en bois dur
- 1 planche pour découper
- 1 coupe-raves et 2 lames en acier
- 1 boîte à cirage en bois verni, avec couvercle
- 1 plateau à desservir, en bois dur
- 1 ménagère avec poche, pilon et marteau à viande
- 1 étagère en bois dur
- 1 frotoir à rizette pour récurer
- 1 brosse pour ramasser, en crin noir et gris
- 1 garniture de 5 brosses pour décroter, cirer et polir les souliers, et à habits
- 3 grands morceaux savon Marseille 72 %
- 3 boîtes crème noire pour chaussures
- 2 boîtes bonne graisse pr. chaussures
- 1 petit char à ridelles pr. enfants
- 1 bonne serpillère
- 1 brosse à récurer
- 1 filet à provision pour le marché
- 1 très joli panier à marché avec décors

Art. de ménage pour Fr. 1.45

- 1 grand plat à beurre en verre moulu
- 1 grand compotier ou saladier en verre moulu
- 3 jolis verres à vin, à pied
- 1 verre à café taillé, 1 cuil.
- 1 confiturier en verre moulu, avec couvercle
- 1 sucrier et un confiturier en verre
- 6 gobelets fin p. la table
- 3 verres à vin forme tonn.
- 1 carafe à eau avec verre pour le lavabo
- 2 verres à café
- 1 grand plat rond en terre couleur avec décors
- 1 toupine à beurre en grès bleu contenant 3 litres
- 1 plat à gratin en terre à feu
- 1 cuvette en terre jaune
- 1 grand plat à lait en terre
- 1 grand touffet en terre
- 1 fouet à crème
- 1 grand bol en faïence
- 1 grand plat ovale en faïence blanche
- 1 saladier en faïence 1er choix
- 2 grands bols en faïence 1er choix
- 3 assiettes à soupe en faïence blanche
- 1 vase de nuit en faïence blanche
- 1 joli vase à fleurs
- 1 joli saladier en porcelaine blanche ou décorée
- 1 superbe tasse porcelaine décorée avec sous-tasse et 1 cuillère à café
- 1 superbe sucrier porcelaine décorée
- 1 pot à lait en porcelaine décorée ou blanche
- 2 assiettes à dessert en porcelaine décorée
- 1 cafetière en porcelaine blanche
- 2 tasses avec sous-tasse en porcelaine décorée
- 2 jolies statues en porcelaine pour décoration
- 1 poêle à frire en alum.
- 1 plat à œufs en alum.
- 1 casserole à lait en alum.
- 1 légumier en aluminium
- 1 bidon en aluminium
- 6 fourchettes ou 6 cuillères en aluminium

Jouets pour enfants pour 95 ct.

- 1 joli album pour cartes postales et un carnet
- 1 jeu de quilles
- 1 jolie borgerie
- 1 jolie boîte à construction et 30 marbres
- 1 grd. balle en caoutchouc
- 1 poupée habillée

Articles divers

Chaque lot mentionné ci-bas ne coûte que **Fr. 1.45**

Le cornet mercerie

- contenant :
- 1 bobine fil machine 500 y.
- 1 paquet de pressions
- 1 douz. épingles à chev.
- 1 dé
- 1 pag. éping. acier, 100 p.
- 1 dz. boutons métal p. pant.
- 1 carte laine à reprendre
- 1 bobine de soie
- 1 échv. de coton à broder
- 2 plaques de chablon mét.
- 1 dz. boutons Irlande
- 12 dz. de boutons nacre

- 2 échv. très belle laine Schaffhouse, en noir et gris, et 1 boule en bois p. raccommoder les bas
- 1 paire grands ciseaux p. couture
- 3 mètres rubans taffetas, 5 cm. larg., en tout. teint.
- 4 bobines fil à coud. 500 y.
- 1 boîte de 10 échv. laine terneau, pour broder, toutes couleurs
- 1 joli réticule en satin
- 1 boîte à ouvrage en bois verni
- 2 torchons de table
- 2 morceaux savon Sunlight
- 1 natte en coco rouge
- 1 p. bas noirs p. dames, ql. extra, piads et tal. renf.
- 1 paire jolis gants en jersey couleur, pour dames
- 1 paire de bas coton noir pour dames, tricotés 2x2

Art. de ménage pour 95 Ct.

- 1 grande éponge
- 1 savon de sable et 1 savon Sunlight
- 1 fouet à crème
- 1 couteau à éplucher
- 1 râpe à fromage
- 1 compteur pour les œufs
- 1 petite râpe
- 2 couteaux légumes et 1 couteau p. pommes de t.
- 1 tapette en jone, 1 brosse
- 1 balai de riz av. manche
- 1 paquet de savon Lux
- 1 savon rose p. les fenêtr.
- 1 grande boîte de cirage
- 1 brosse à cirage
- 1 brise-jet en caoutchouc
- 1 torchon rizette
- 1 brosse à main
- 6 bougies de ménage

Toutes les commandes faites par écrit seront exécutées contre remboursement avec soin et promptitude.

Aucun article de cette vente ne sera échangé ni repris. Pendant cette vente, on ne donne pas de marchandises à choix.

La vaisselle et les articles de ménage encombrants ne seront emballés que sommairement. En conséquence, nous prions nos clients de se munir de paniers, filets, etc.

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE, Bulle

nt successivement les
t obtenu dans un aussi
en grande partie sur
survols match de toute
nt qui le paralysait ?
o dix minutes à jouer.
réussit à sauver l'hon-
Hongrie marque en-
in est sifflée. Ce résul-
is haut, est renversant
qu'au jeu déplorable
co de Schmiedlin. Les
cher. Ils ont repoussé
ont fourni un travail
it merveilleux. Pichler
ois, pas encore l'étoffe
re partie fut satisfai-
était plus que médioc-
de peine à profiter
toutes leurs échappées
montre qu'il était un
été bon. En avant on
Pache et Martenet fu-
er a été quelconque.
re usage de ses nom-
s A. ne serait-elle pas
pour notre prochaine
alle gauche, le frère
notre point de vue
seuyer manquant de vi-
le laissait à désirer.
Son jeu contre les co-
étourdissant. Pache,
e, a néanmoins fait un
ouvent mal servi, fit

oise ? Rien si ce n'est
est à sa place et durant
e il n'y en a pas eu un
était pas capable. Les
de se démarquer, tout
ce et de technique. On
rois d'avoir abusé de
n souvent nos petits
ont placés sans que
pe hongroise a poussé
yen anti-sportif.

e, qui jusqu'à présent
ueille que nous pos-
on chez tous ses parti-
ne telle pile et, comme
r un tel exploit, il y
veau notre équipe si
discrédité sur le foot-
é très en progrès dans

n a été parfaite et les
ts et du Comité régio-
licitations pour la ma-
at amonagé le terrain
place de jeu de toute
Inévité.

Artillerie
rière
du décès de
stin MORET
at à Riaz.
u lieu à Vuadens ce
LE COMITE.

s produits
pour
minages
chez 536
ASSON & Cie
BULLE
DONNERAIT
un domaine de 30
er à Léopold DU-
ER, à Vuadens. 541

A louer
pour le 1^{er} avril ou date
logement
es et balcon.
à **Publicitas, Bulle,**
1 B.

plosifs.
oyez l'
idorfite
éclater 535

es et pierres.
s merveilleux.
ASSON & Cie
BULLE
LOUER
e mai un beau
GEMENT
é à VILLARBENEY
électrique et jardin, si on
osor à Célestin RUF-
à Corbrières.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Le Cœur saigne

par 26

Georges de BOISFORET

Et le marquis, qui lisait dans la pensée de son fils comme dans un livre ouvert, n'eut pas le courage de parler encore. Il prononça simplement :

— Maurice, j'ai ce soir quelque chose d'extrêmement grave à vous dire.

Le jeune homme tressaillit.

— Ce soir, père ? Pourquoi pas tout de suite.

— Non.

— Au sujet d'Agnès ?

Une ombre immédiatement s'était répandue sur sa physionomie. Était-ce la discussion de l'autre jour qui allait recommencer ? Mais le marquis répondit :

— Ne m'interroge pas. Ce soir, je viens de le déclarer, je te dirai... tout ce que j'ai à te dire. Sans doute te rends-tu, cet après-midi, rue de Balzac. Vas donc. Je me ferai scrupule de t'enlever cette joie suprême.

Ne m'en veux pas, mon enfant. C'est celui qui est au-dessus de nous qui règle le destin des hommes.

Maurice n'insista pas. C'était la première fois, depuis la scène regrettable qu'ils avaient eue ensemble, que son père faisait allusion aux visites qu'il n'avait jamais

cessé de rendre Rue Balzac. Il se méprit quant au sens exact des paroles prononcées par lui. Loin de s'en alarmer, il vit, au contraire, en elles la promesse, chez le vieillard, d'un changement d'attitude dont lui, Maurice, n'aurait qu'à se féliciter.

Et le marquis de Vaucreuse qui devina le raisonnement tenu intérieurement par le jeune homme ne faisait rien pour le démentir. A quoi bon ? Hélas ! c'étaient les derniers instants — si courts — qu'il avait encore à croire possible un bonheur que lui interdisait, que lui volait un misérable. Pour lui, dans quelques heures — ah ! le malheureux — le réveil serait assez cruel !

Après le départ de Maurice, le marquis s'enferma dans son cabinet. Il y était depuis un moment, lorsque Félicien, le vieux domestique, vint l'informer qu'un inconnu demandait instamment à le voir :

— Il vous a dit son nom ?

— Voici sa carte, Monsieur le marquis.

— Vous l'avez introduit au salon ?

— Oui, Monsieur le marquis.

— C'est bien, je me rends auprès de lui. Il examinait le carton de bristol où un nom était imprimé :

PAUL DAURE

— Connais pas, murmura-t-il, à part lui, que peut-il me vouloir ?

Un instant plus tard, il pénétrait dans le salon où se tenait debout un homme de quarante-cinq ans environ. Les cheveux drus et grisonnants, taillés en brosse, la face glabre, le regard droit et dur, fixant les

gens en face hardiment, le menton carré, il offrait — malgré son nom bien français pourtant — le type parfait de l'Américain classique, non seulement par son physique, mais par sa tenue même, d'une correction absolue d'ailleurs. D'un coup d'œil, le marquis le jugea. Et l'homme lui fut sympathique. Il déclara :

— Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, Monsieur. Veuillez me faire part de l'objet de votre visite.

L'étranger parut surpris de ce langage.

— C'est bien Monsieur le marquis de Vaucreuse qui me parle, n'est-ce pas ?

— Lui-même...

— Et... mon nom... ne rappelle aucun souvenir à Monsieur le marquis ?

— Votre nom ?

Le marquis parut fouiller dans sa mémoire. Puis, brusquement, un trait de lumière l'éclaira.

— Mais... mais... est-ce que par hasard...

— Oui, Monsieur le marquis, je vois que vous vous rappelez que Daure, le nom que je porte, était celui du valet de chambre qui accompagnait Monsieur votre père, lorsque, quittant la France pour le nouveau monde, il s'embarqua sur le « Lafayette ».

— Vous êtes son parent ?

— Je suis son fils, Monsieur le marquis.

— Son fils. Mais je croyais que...

— ...Lorsqu'il partit pour l'Amérique avec Monsieur de Vaucreuse, mon père était célibataire, n'est-ce pas ? C'est exact. Aussi n'est-ce pas en France, mais aux Etats-Unis que, quatre ans après son dé-

part d'Europe, je suis né.

A cette déclaration inattendue, invraisemblable, le marquis se demanda s'il n'avait pas affaire à un imposteur ou à un fou. Cet homme, le fils de Francis Daure ? Allons donc ! Francis Daure ne pouvait avoir eu un fils aux Etats-Unis quatre ans après avoir quitté la France, puisque le malheureux, non seulement n'avait jamais débarqué en Amérique, mais avait, avec tous ses compagnons de bord, trouvé la mort — et quelle mort horrible ! — lors du naufrage du « Lafayette ».

Comprenant ce qui se passait dans l'esprit du marquis, l'étranger eut, aux lèvres, un sourire plein d'amertume. Il avait baissé le front. Ses épaules se courbèrent comme sous le poids d'un fardeau invisible, d'une honte soudaine. Mais il fit un effort sur lui-même. Et la résolution que reflétaient ses traits énergiques frappa monsieur de Vaucreuse. Il poursuivit :

— Vous croyez, et tout le monde le croit d'ailleurs, que Francis Daure a péri en pleine mer avec le « Lafayette », qui fut perdu corps et biens. Eh bien, comme tout le monde, vous vous trompez, Monsieur le marquis.

— Pourtant, cramponné à une épave où on le retrouva, soixante heures plus tard, presque fou d'épouvante, un homme seulement échappa à la catastrophe.

— Un homme seulement, oui, c'est vrai, Monsieur le marquis.

Et cet homme, c'était mon père.

(A suivre.)

Depuis 30 ans, le café de malt Kneipp-Kathreiner a fait ses preuves pour remplacer le café colonial ou pour l'ajouter à ce dernier. — Avantageux pour tout âge et pour tout estomac, il n'irrite pas comme le café colonial et le thé. — Lorsque l'enfant refuse le lait pur, on peut, sans crainte, le mélanger avec le café de malt Kneipp. — Attention à la marque et au portrait du curé Kneipp.

Avant de faire le choix d'un costume, manteau imperméable ou autre vêtement, il est dans votre intérêt de visiter les magasins spéciaux de vêtements et articles pour Messieurs et Enfants

Aux Villes Suisses, Vevey

Angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés où vous trouverez constamment un choix incomparable à la portée de toutes les bourses.

Complets pour Messieurs 39.—, 44.—, 49.—, 54.—, 64.—, toutes formes et teintes, 70.—, 75.—, 80.—, 85.—, 95.—, 105.—, 115.—, 125.—, 135.—.

Manteaux caoutchouc 29.—, 34.—, 39.—, 44.—, 49.—, 54.—.

Manteaux gabardine laine, 54.—, 59.—, 64.—, 70.—, 75.—.

Culottes Samour. — Pantalons fantaisie.

Vestons cuir. Vestons imperméables. CHEMISERIE — BONNETERIE — CHAPELLERIE — Trachel Frères.

— Maison d'ancienne réputation. —



Pour le bétail :

Le plus puissant anti-épidémique, tonique, dépuratif pour le bétail est la

Poudre Mayor.

En vente partout, le paquet, fr. 3.— ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, fr. 2.80. Envoi franco. A. DELISLE et Cie, Lausanne. — Prix spéciaux pour Syndicats. — 320

Vente de lait par soumission.

La Société de laiterie de Pont-la-Ville le Haut offre en vente son lait pour le semestre d'été, avec un apport approximatif de 170.000 kg. Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions et charges auprès de M. le Président, YERLY Irénée, et déposer les soumissions par écrit jusqu'au 20 mars, à 20 heures. 533 Pont-la-Ville, le 10 mars 1923.

Par ordre du Comité, le Secrétaire : J. Rigolet.

2 bons bouts populaires!



WEBER FILS S.-A. MENZIKEN (SUISSE)

- AVIS -

Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il a transféré son

Atelier de menuiserie et charpenterie à Riaz. Louis DUCRET, entrepr.

A louer

pour le mois de mars, un appartement de 3 pièces. S'adresser Rue du Moléson, N° 333.

Jeune personne

connaissant bien la tenue d'un ménage et aimant les enfants cherche place chez un veuf. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 771 B. 493

Excellent commerce

à remettre dans centre important, à proximité de deux routes cantonales. Bâtiment encore neuf. Facilités de paiement. S'adresser, par écrit, sous chiffres P. 906 F., à Publicitas, S. A., à Fribourg. 497

Comptable

sérieux trouverait emploi momentané. Bonne rétribution. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 784 B. 500

ON DEMANDE

une jeune fille pour servir au café et aider au ménage. 504 S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 789 B.

TAUPIERS

La Commune de Bulle demande

deux bons taupiers. Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal où les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 19 mars à midi. 502 Ville de Bulle.

Jeune homme

sachant traire et faucher cherche place pour le 1^{er} avril. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 798 B. 510

Abonnez-vous à « LA GRUYÈRE »

Bon berger

sérieux est demandé dans bonne maison, pour la zone Gex. Bons gages. S'adresser : Hoffmann, Rue Tronchin, 12, Genève.

On cherche un domestique

chez Vve Wyssmüller, en Derdin, Bulle.

A vendre plusieurs brebis

de tous âges, chez M. François Magnin, à Marsens.

Vente de bois de feu.

La commune de Lessoc offre à vendre par voie de mises publiques, le lundi 19 courant, environ 120 stères de bois de moule situés à la gare, au village et aux Plans Buth.

Rendez-vous des miseurs à l'auberge communale, à 9 heures du matin. Lessoc le 8 mars 1923. Par ordre : Le Secrétaire.

Je cherche un second apprenti Mécanicien-Dentiste

Entrée immédiate. S'adresser à M. R. Peyraud, dentiste, Bulle.

Droguerie DUBAS

BULLE — Engrais pour fleurs Mastic à greffer 5 % ESCOMPTÉ 5 %

Tourteaux de lin

de 1^{re} qualité chez BOSCHUNG Frères, camionneurs, BULLE.

CHEVAUX de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés par la BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE Louve, 7, Lausanne. Téléphone : boucherie 92 59. Appartement 92 60

à louer maison

avec plusieurs appartements. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 833 B.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle : Pharmacie Rime ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9 GENEVE.

VENTE D'IMMEUBLES

aux enchères publiques.

Lundi 26 mars 1923, dès quatorze heures, à l'Hôtel de la Gare, à Villars-sous-Mont (Gruyère), il sera exposé en vente aux enchères publiques, en lots et en bloc :

1. L'Hôtel de la Gare de Villars-sous-Mont, propriété de M. Jean DONDERI, comprenant hôtel, café-restaurant, en tout 22 pièces, jardin, jeu de quilles et dépendances, situé à proximité de la gare des Chemins de fer électriques de la Gruyère, sur la route Bulle-Château-Oex. Séjour d'été très fréquenté. Entrée en jouissance immédiate ou à convenir. Reprise selon entente. L'Hôtel sera vendu meublé.

2. Une maison d'habitation, grange et écurie, situés au village de Villars-sous-Mont, et six poses et demie de terrain de premier choix, appartenant à l'Horie de feu Jules THORIN, au dit lieu.

Pour visiter, s'adresser : 1^o pour l'hôtel, au propriétaire, M. DONDERI ; 2^o pour les autres immeubles, à M. Calybitte GREMION, à Enney.

Pour les conditions, au notaire soussigné, à Bulle.

Louis DUNAND, avocat et notaire.



En vente chez : J. GOETSCHMANN & Cie Grand'rue, BULLE.



A vendre à distraire, 2.000 pieds de foin et regain. A la même adresse, à louer maison avec plusieurs appartements. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 833 B.

A vendre à bas prix un potager

à 4 trous et douillote en cuivre, en bon état, avec accessoires. S'adresser à M. Albertano, père, fondeur, à Bulle.

La soussignée se recommande pour tous travaux concernant son état de

Blanchisseuse-Repassouse.

On cherche et porte à domicile. V. Alb. HANSELMANN La Condémine, Bulle.

Vente de Forêt.

A vendre par soumission 5 poses de forêt, art. 1104b et 1105 du cadastre de Gruyères, dit Beau-regard. Se renseigner et adresser les soumissions à Jaquet Casimir, à Estavannens, jusqu'au 20 mars. 534

Soude à blanchir, Henco — Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver. Justifie sa réputation sans précédent ! HENKEL & CIE, A.-G., BALE

Travaux d'impression en tous genres — Imprimerie du journal.